

## **SCENETTE**

### **« Tentative de meurtre sur la Sécurité Sociale et l'Hôpital Public »**

#### **Personnages :**

##### **Acte 1 :**

**Mr Lhosto** (L'hôpital Public), **Mme Sécu** (La Sécurité Sociale), **1 policier** (+ 1 policier figurant), **1 médecin** (+ 1 infirmier(e) figurant(e)), **1 acteur(trice) au milieu des spectateurs.**

##### **Acte 2 :**

**Le(la) Juge:** président(e) du tribunal, **Le(la) Procureur(e), Maître Hirsch :** avocat de l'ARS et du ministère, **L'avocat des parties civiles, 1 Juré porte parole** (+ jurés = la salle), plusieurs témoins (membre association, personnel hôpital, spectateur ... ).

#### **Costumes et accessoires :**

2 brassards « police », 1 marteau en bois, tenues pour procureur – juge – avocats, blouses blanches pour médecin et infirmier(e), valise avec pansements, bandes ... pour les « blessés », panneaux ARS - Ministère + 7 panneaux des services pour la fin de l'acte 1.

### **ACTE 1 :**

*Dans la pénombre on entrevoit 2 personnes en train de « passer à tabac » 2 autres personnes*

*La pièce commence par : Un(e) acteur(trice) passe au milieu des spectateurs, l'air affolé, en signalant qu'il y eu une « agression », demandant de l'aide. La lumière s'allume, il y a 2 personnes « blessées » au sol, les 2 autres se sont enfuies. Un(e) médecin et un(e) infirmier(e) arrivent de la salle et s'affairent autour d'eux. 2 policiers suivent et commencent leur enquête.*

#### **Un policier s'adresse au médecin :**

Est il possible de leur parler ?

#### **Le médecin :**

Oui mais faites vite, ils sont mal en point.

#### **Le policier (s'adressant aux 2 « blessés ») :**

Pouvez me dire vos noms et ce qui vous est arrivé ?

#### **L'hôpital Public :**

Je suis Mr Lhosto et avec mon amie Mme Sécu, depuis très longtemps, nous prenons des coups portés par les Agences Régionales de la Santé, les ARS comme ils disent, et le Ministère de la Santé. Leurs coups pleuvent à un rythme de plus en plus accéléré. Heureusement que la population et les personnels de santé se sont mobilisés sinon nous serions déjà morts.

*Le médecin et l'infirmier(e) installent les « blessés »  
et un policier revient vers eux*

#### **Le policier :**

Pour démasquer le ou les coupables nous devons comprendre quels mobiles ont conduit à vos agressions. Mme Sécu, Mr Lhosto, vous sentez vous en état de parler ?

**Sécurité Sociale :**

Oui car c'est urgent de les arrêter, ça fait trop longtemps que ça dure.

**Hôpital Public :**

C'est maintenant qu'il faut agir sinon il sera trop tard.

**Sécurité Sociale :**

Je vais commencer.

Je suis née avec les ordonnances d'Octobre 1945, dans un pays ruiné par 6 ans de guerre.

Mon rôle a été, et devrait toujours être, d'assurer des moyens d'existence à tous les citoyens dans tous les cas où ils sont dans l'incapacité de se les procurer par le travail et des retraites aux vieux travailleurs pour finir leurs jours dignement ; le tout géré par des représentants élus par les assurés sociaux.

Mon principe fondateur était : « une caisse unique où chacun cotise selon ses moyens et reçoit, non pas selon ses moyens, mais selon ses besoins ». Cela s'appelle le principe de solidarité.

500 milliards d'euros de prestations sociales par an, ¼ de la richesse nationale, voilà ce que je pèse, et voilà pourquoi ils m'en ont voulu depuis ma naissance.

**Le policier :**

Qui sont ils ces « ils » ?

**Sécurité Sociale :**

Les tenants de la finance qui appuient de tout leur poids sur nos gouvernants. Pensez donc, tout ce « pactole » qui leur échappe, ça les rend agressifs.

*(Mme Sécu fait une pause et reprend)*

→ En 1967, il y a eu les ordonnances Jeannenay avec l'abandon de l'élection des administrateurs et l'éclatement de ma caisse unique en 3 caisses et 4 budgets totalement dissociés (maladie, famille, retraite, accident du travail).

→ En 1991, Rocard a trouvé comment faire pour ponctionner tous les revenus. Il invente la CSG (la Contribution Sociale Généralisée) et le début de la fiscalisation. En fait, ce ne sont plus des cotisations qui sont prélevées mais des taxes. Ouille ouille ouille, ça a fait mal !

Tous les citoyens mettent la main à la poche et plusieurs fois pour certains ; les travailleurs, les chômeurs, les retraités et même les prestations familiales sont imposées ...

→ En 1996, Juppé enfonce le clou. Rien que d'y penser, j'ai encore mal partout, finie la gestion autonome. Mon budget est maintenant voté par les députés et les sénateurs sur présentation du ministère : ils appellent ça le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale). Et pour être sûr de me fermer le bec, ils ont mis en place un objectif national pour que mon budget soit complètement verrouillé. Ils appellent ça l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie). Le seul objectif, en fait, est de limiter mes dépenses et de ne surtout pas dépasser le budget voté.

→ Tu parles, alors que j'étais équilibrée, en moins de 20 ans, ils ont réussi à me créer un déficit récurrent et à m'imposer des cures d'amaigrissement tous les ans. J'en ai perdu toutes mes forces. Mais Mr. Lhosto pourra mieux vous parler des conséquences sur le dos des malades.

→ En 2004, c'est Douste-Blasy qui s'y colle. Allez, 1 euro de votre poche sur chaque acte médical et depuis il a fait des petits, les forfaits à charge se multiplient. Et pour mon ami Lhosto le début de la tarification à l'activité ... une catastrophe !

→ En 2009, ils ont failli m'achever avec la loi Bachelot et ses ARS (agences régionales de santé). Vous savez, la Roseline qui a commandé près de 100 millions de doses de vaccin pour une grippe que vous n'avez jamais eu ... 2,2 milliards d'euros ça a coûté cette plaisanterie ... Ah, elle peut faire de la télé, la Roseline, maintenant qu'elle m'a littéralement livré pieds et poings liés aux décisions gouvernementales vampirisées par les lobbys de la finance et des labos pharmaceutiques.

→ En 2016, c'est le tour de la Marisol Touraine. Elle a cadenassé toutes les portes avec ses groupements hospitaliers de territoire obligatoires et ses communautés professionnelles territoriales de santé pour que « le patient soit pris en charge au bon endroit, au bon moment » qu'elle avait dit ... sauf que ... pour le patient qui n'est pas au bon endroit, ce n'est pas le bon moment !!!

→ Regardez dans quel état ils m'ont mise !

→ Même redevenue excédentaire, ils continuent à exiger que je fasse des économies sur le dos des malades : 4,2 milliards d'euros en 2018 et 3,8 milliards en 2019.

→ Et ce n'est pas avec le Plan Macron / Buzyn « ma santé 2022 », que ça va s'arranger. Ils sont prêts à m'achever : les assurances privées, ces vautours, je les sens planer au dessus de moi depuis un bon moment pour prendre ma place. Je sens bien qu'elles peuvent finir par y arriver tellement je suis épuisée, vidée de toutes mes forces. Je suis à l'agonie ... Si rien ne change, je vais mourir ...

*La sécurité sociale se fatigue, se tait et après un silence*

Excusez moi mais je n'en peux plus.

### **Le policier :**

A vous, Mr Lhosto

### **Hôpital Public :**

Nous sommes très liés avec Mme Sécu puisque c'est elle qui rémunère l'essentiel de mes activités. Alors les coups qui lui sont portés me touchent directement.

→ Depuis longtemps déjà, les différents gouvernements, car il faut bien les nommer, trouvent que je leur coûte trop cher et que ce serait bien que le secteur privé m'ampute d'une partie de mes missions.

→ La douleur est toujours aussi vive chaque année quand ils font voter le PLFSS dont parlait mon amie Mme Sécu tout à l'heure, en fixant l'ONDAM au ras des pâquerettes.

→ Et quand ils ont mis la tarification à l'activité en place, vous savez, la fameuse T2A qui alloue un budget à l'hôpital en fonction du nombre d'actes réalisés, alors là, ça m'a couché par terre.

C'est la mise en pratique dans la santé du principe : travailler toujours plus ... mais pas pour gagner plus, non – non, car avec l'ONDAM en enveloppe fermée, il ne faut pas que ça dépasse !

→ Tous les hôpitaux de proximité, au plus près de la population ne sont plus que l'ombre d'eux mêmes et les hôpitaux départementaux et régionaux ne peuvent plus faire face.

→ Alors, ils ont trouvé la solution finale, les Groupements Hospitaliers de Territoire : on regroupe, on mutualise, on ambulatoire, on télémedecinise, on riquiquinise ... OUI OUI OUI !

Bref, je craque de partout. Les personnels et les médecins sont au bout du rouleau et les malades ne reçoivent plus tous les soins que je devrais leur fournir.

→ Un peu comme en 1971, quand ils ont inventé le numérisé clausus.

Vous vous rappelez : diminuer le nombre de médecins à former en pensant que les gens se soigneraient moins s'il y avait moins de professionnels disponibles !

Résultat, aujourd'hui, tout le monde court après les médecins un peu partout, les malades ne savent d'ailleurs plus où courir pour se soigner et le pays court à la catastrophe sanitaire.

→ Et ce n'est pas le tout nouveau Plan Macron – Buzyn qui va me sortir de là. Pas un euro de plus pour moi Lhosto.

Et les fermetures de lits et de services c'est toujours au programme, écrit noir sur blanc dans le plan.

*Il s'arrête de parler, haletant, le souffle court :*

Excusez moi mais je n'en peux plus.

### **Le médecin :**

Ils sont épuisés, il faut les évacuer.

### **Le policier :**

Nous avons suffisamment d'éléments que la justice fasse son travail.

RDV au tribunal.

---

*Installer tables, chaises ... pour imager une salle d'audience.  
Pendant le changement de décor et de costumes pour les acteurs :*

**Un(e) acteur(trice) à partir de la salle :**

C'est honteux de s'attaquer à l'hôpital public et de faire disparaître la proximité, comment allons-nous nous soigner ?

Et la sécurité sociale, vous avez vu dans quel état ils l'ont mise ! Ah, c'est sûr, à force d'exonérations pour les plus riches, la pauvre, elle n'en peut plus.

Et je te ferme une maternité par ci, une chirurgie par là. A Ruffec, on y a même eu droit pour les deux. Et maintenant c'est aussi les Urgences et les Smur qui disparaissent aux 4 coins de France !

Et quand ils ferment un service, ce n'est pas pour donner plus aux autres, pensez donc, ça n'empêche pas les services de médecine, les soins de suite, les EHPAD ... d'être dans le rouge vif.

*Pendant la dernière partie de la tirade ci-dessus => procession défilé de personnes figurantes avec un panneau par service cité.*

**ACTE 2 : Le tribunal**

**Un(e) acteur(trice) en bas de la scène (s'adressant à la salle) :**

Mesdames et Messieurs : la Cour

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

L'audience est ouverte.

M.(me) le(la) Procureur, veuillez nous lire l'acte d'accusation.

**Le(la) Procureur :**

M(me) le(la) président(e), Mesdames et Messieurs les jurés,

Suite à l'audition des victimes, nous avons pu identifier les coupables.

→ Depuis plus de 50 ans, les gouvernements successifs se sont acharnés sur les 2 victimes avec un seul objectif : casser le principe de solidarité né avec La Sécurité Sociale.

Ce principe est un obstacle à la marchandisation de la santé et leurs amis de la finance ne le supporte plus. Et nos gouvernants actuels ont accéléré le mouvement.

→ La transformation des cotisations sociales payées à la Sécurité Sociale, en impôt par la CSG payée à l'état, pourrait paraître anodine.

Sauf que l'objectif est bien de soumettre la gestion de la sécurité sociale aux seules décisions gouvernementales. Ainsi nos gouvernants deviennent les maîtres du jeu. Ils imposent de plus en plus de restrictions et ils ouvrent le « marché » de la santé aux appétits financiers des grands groupes assuranciers.

→ Dans leur logique, non seulement chacun se soigne en fonction de son porte-monnaie mais en plus la proximité n'est pas rentable.

→ Aujourd'hui, nous sommes en face de déserts médicaux partout, en ville et à l'hôpital, avec des professionnels qui travaillent dans des conditions effroyables.

→ Avec le tout nouveau plan « ma santé 2022 » les déserts vont perdurer.

La Ministre de la santé l'a dit clairement dans la présentation de son plan. Je la cite : « Oui, il y aura des services fermés lorsqu'ils ne parviennent pas à fonctionner avec un niveau de qualité et de sécurité suffisant. En proximité, on ne peut pas tout maintenir ».

→ Mais ce qu'elle n'a pas précisé, c'est que la qualité et la sécurité passent par un nombre de professionnels suffisant dont les médecins ; qu'elle et ses prédécesseurs ont tout mis en oeuvre pour en former le moins possible et faire fuir les autres.

→ Il ne suffit pas de déclarer la suppression du numéris clausus.

Si cette suppression ne s'accompagne pas de moyens pour former plus de médecins et d'une régulation à l'installation, cela restera un effet d'annonce.

En conséquence, je demande à la Cour et aux jurés de condamner nos gouvernants, dont la Ministre de la santé, et ses complices, les Directeurs des ARS, à une peine exemplaire pour tentative de meurtre sur les personnes de Mme la Sécurité Sociale et de Mr l'Hôpital Public. Ils ont délibérément créé les conditions de leur dégradation au détriment du bien commun et de l'intérêt collectif.

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Nous allons maintenant procéder à l'audition des témoins

→ 2 témoins « usagers » sur les difficultés d'accès aux soins à Ruffec.

→ 1 témoin « association » sur la situation de l'hôpital de Ruffec pour les usagers du bassin de vie.

→ 1 témoin « personnel hospitalier » sur les conditions de travail du personnel.

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Merci pour vos témoignages

La parole est à l'avocat des accusés : Maître Hirsch

**Maître Hirsch :**

M(me) le(la) président(e), Mesdames et Messieurs les jurés,

→ Que reproche-t-on aux accusés que Mme La Procureur a nommé comme « les gouvernements » et les « ARS » qu'ils ont mis en place ?

N'ont-ils pas des circonstances atténuantes ?

→ Mme la Sécurité Sociale était au plus mal et Mr l'Hôpital Public devait être réformé en profondeur.

→ Les choses ont changé, il ne faut pas s'accrocher à des valeurs ringardes.

Les cotisations sociales pour être protégé, c'est dépassé !

Il faut savoir trouver d'autres moyens financiers plus substantiels et les Cies d'assurances privées font çà très bien. Gérer des risques, c'est leur métier et la santé est un risque comme les autres.

→ Allons donc, un peu de sérieux. Aujourd'hui ... tout le monde a sa petite auto et peut se déplacer.

N'est-il donc pas préférable de faire quelques Kms de plus pour bénéficier de services performants ?

Moins de services à proximité, certes, mais des hôpitaux recentrés et mieux équipés.

→ Les hôpitaux de proximité ne font pas assez d'actes, c'est dangereux et très coûteux.

→ Et puis enfin, les médecins deviennent une denrée rare.

Alors avec les Groupements Hospitaliers de Territoire, quel que soit notre lieu d'habitation et notre situation, nous aurons accès à des soins d'excellence.

Et le Président de la République a lui-même promis que personne ne serait à plus d'une demie heure d'un accès aux soins urgents.

Il ne faut pas oublier, d'une manière plus générale que le gouvernement a l'obligation de résorber la dette publique, il en va de l'avenir du pays.

Alors, Mme La Présidente, Mesdames et Messieurs les jurés, loin de condamner les accusés, considérons qu'ils ont, au contraire, agi de manière exemplaire pour la défense de la santé publique en réalisant des économies de moyens matériels et humains.

En conséquence, c'est en mon âme et conscience que je demande la relaxe pure et simple des accusés.

*Cris de protestation dans les spectateurs.*

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Silence ou je fais évacuer la salle.

La parole est à l'avocat des parties civiles.

**L'avocat des parties civiles :**

M(me) le(la) président(e), Mesdames et Messieurs les jurés,  
Maître Hirsch ne manque pas d'air.

→ La dette publique, une belle invention, bien construite, pour imposer l'austérité partout et pour ce qui nous concerne aujourd'hui, dans les hôpitaux.

→ Le mal être de Mme la Sécurité Sociale, le fameux « trou » dont ils nous ont rebattu les oreilles a été méticuleusement orchestré.

Pour preuve, bien qu'elle ait aujourd'hui retrouvé l'équilibre, il lui est quand même exigé 3,8 milliards d'euros d'économies supplémentaires pour 2019 !

Plutôt que lui infliger des réductions de dépenses sans fin, assurons lui des recettes.

Arrêtons les exonérations massives de cotisations, créons de vrais emplois : pas des Uber à tout va, payons des salaires et des retraites dignes, permettons aux PME de résister à la folie des grandeurs des tenants de la finance ...

Et Mme la Sécurité Sociale va recouvrer la santé. Elle pourra même la financer à 100%, de la prévention à la dépendance en passant par le soin.

→ Tant qu'à Mr l'Hôpital Public, ce n'est pas en vidant les hôpitaux de proximité de leur contenu qu'il va aller mieux et répondre aux besoins de la population.

D'ailleurs, aucune étude n'a pu prouver que faire moins d'actes était dangereux ; au contraire c'est plus humain et sécurisant avec moins de risque d'erreur.

Et si c'était tellement vrai, maintenant que les hôpitaux de proximité ne sont plus que l'ombre d'eux même, pourquoi s'attaquent-ils aux services des hôpitaux départementaux et des CHU ?

Parce qu'ils font trop d'actes peut-être !!! Allons, soyons sérieux.

Arrêtons de dégraisser l'hôpital Public, il n'a plus que la peau sur les os. Il doit retrouver toute sa place au sein des territoires permettant la continuité de la prise en charge de chacun d'entre nous quand il est malade et, pour cela, il lui faut des moyens humains et matériels.

Sur cette question, je répondrai à Maître Hirsch qu'en terme de moyens, il s'agit d'un choix politique. Non, Maître Hirsch, les accusés n'ont pas de circonstances atténuantes.

En conséquence, je demande aux jurés, en leur âme et conscience, d'appliquer une peine à la hauteur des dommages causés à notre société.

*Applaudissements dans la salle.*

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Silence, s'il vous plaît.

*Le juré porte-parole consulte les jurés (la salle)*

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Mesdames et Messieurs les jurés, êtes-vous en mesure de rendre votre verdict ?

**Le(la) porte-parole des jurés :**

Oui, M(me) le(la) Président(e). Après en avoir délibéré, à l'unanimité, nous déclarons les accusés coupables de coups et blessures sur les personnes de Mme la Sécurité Sociale et de Mr l'Hôpital Public ayant entraîné le pays dans une crise sanitaire grave.

**Le(la) juge : (président du tribunal)**

Mesdames et Messieurs nos gouvernants, Madame la Ministre et vos complices :

Force est de constater que les difficultés d'accès aux soins s'aggravent dans notre pays, que nombre de nos concitoyens ne peuvent plus se soigner correctement tant par l'éloignement des lieux de soins que par le coût grandissant des restes à charge non remboursés pour chacun.

Force est de constater aussi que le Plan « ma santé 2022 » ne prévoit pas de réparer les dégâts causés par les lois Bachelot et Touraine. A l'inverse, il continue la fuite en avant droit dans le mur. En conséquence, je vous condamne à la vindicte populaire dans les rues, dans les hôpitaux et en tout lieu jugé utile par la population et les professionnels de santé. Ils ne cesseront pas tant que vous n'aurez pas répondu aux besoins de santé partout, pour toutes et tous.

Mesdames et Messieurs, l'audience est close.